

INTERSYNDICALE CGT - SNUI - FO - CFTC- UNSA

* * * * *

DECLARATION

Les personnels des Finances Publiques du Département des Alpes de Haute Provence en grève le 2 février exigent :

- L'arrêt définitif des suppressions d'emplois dans les services. Ce sont plus de 100 postes d'Agents et de Contrôleurs qui ont disparu en 10 ans, c'est à dire un tiers des effectifs d'exécution. Il y a eu encore 7 emplois de moins en 2012. Au Ministère, la règle de non suppression d'un départ à la retraite sur deux s'est transformée en deux sur trois les cinq dernières années,
- L'amélioration des conditions de travail qui permettent un accueil et un traitement harmonieux des dossiers. Des moyens doivent être dégagés pour la gestion des contribuables fragilisés par la crise,
- L'arrêt des fermetures des sites de la dernière administration de proximité du Département. Le Ministère ne doit pas centraliser les unités, en profitant pour supprimer des emplois. Pour la première fois un agent a été sommé de faire sa demande de mutation car son poste a été supprimé. Auparavant la Direction jetait son dévolu sur des Postes temporairement non pourvus,

Dans un Département comme le notre, avec des difficultés de transport considérables, un réseau de Trésoreries, Services des Impôts des Particuliers et des Entreprises est indispensable étant donné la complexité extrême de la législation fiscale,

- La mise à niveau des applications informatiques CHORUS, HELIOS, etc. qui ont coûté très cher aux contribuables et dont le fonctionnement est déplorable.

Nous voulons pouvoir continuer d'assurer un service public digne de ce nom auprès des usagers, des professionnels, des collectivités locales et non être sacrifiés sur l'autel des marchés financiers.